



UFC - Que choisir de Créteil et de sa région

36 bd J.-F. Kennedy
94000 CRÉTEIL

Bulletin d'adhésion

Date : (Validité un an)

Nom : Prénom :

Adresse :
.....
.....

Courriel :@

Téléphone :

Montant de l'adhésion : 26,00 €

Je m'abonne au bulletin "Le Consommateur" : 4,00 €

Je fais un don de : € (je recevrai un reçu fiscal)

Soit un total de : €

Je désire devenir bénévole.

Si votre navigateur le permet, vous pouvez remplir ce document à l'écran puis l'imprimer. Dans le cas contraire, imprimez-le, remplissez-le au stylo noir et en lettres capitales. Envoyez-le-nous accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de UFC - Que choisir Région de Créteil à l'adresse ci-dessus.

J'ai pris connaissances des mentions très importantes au verso.

Très important :

Préalablement à tout conseil juridique, l'adhésion à une association est rendue obligatoire par l'article 63 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques, modifié par l'article 2 de la loi n°97-308 du 7 avril 1997.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association locale UFC – Que choisir de Créteil et sa région dans le but de gérer votre adhésion.

Elles sont conservées pour une durée maximale de 5 ans à compter de l'inactivité du consommateur et sont destinées au secrétariat de l'Association locale UFC – Que choisir de Créteil et sa région et à la Fédération.

Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment.

Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant au Président de l'Association locale à cette adresse : president@creteil.ufcquechoisir.fr.

Cette demande devra indiquer vos nom, prénom, adresse postale et adresse électronique. La demande doit être signée et accompagnée d'un justificatif d'identité portant votre signature. Une réponse sera adressée dans un délai maximum d'un mois suivant la réception de la demande.

Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.